



**NATIONAL PERFORMANCES TOUR IV
GOLF DE L'OCEAN
AGADIR
DU 25 AU 27 AVRIL 2025**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les Règlements Généraux de l'Atlas Fédéral Tour et Le Règlement Général du Fédéral Amateur Tour. Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des Règlements Généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Un maximum de **30 joueurs** seront retenus selon la répartition et dans les conditions ci-dessous en privilégiant d'abord l'ordre croissant des index puis la date d'inscription.

Joueurs Amateurs: 21 Amateurs

- Être titulaire d'une licence de la Fédération Royale Marocaine de Golf ou d'une licence étrangère reconnue, de l'année en cours.
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- Ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique du Golf.
- Avoir un index < 5.5 pour les juniors et les amateurs.

Joueurs(es) Professionnels: 9 Professionnels

- Être membre d'une PGA reconnue, ou Être titulaire d'une licence de golf de l'année en en cours.

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **Dimanche 20 Avril 2025 à 18h00**. Exclusivement à l'adresse : <http://livebox.frmg.ma>

Les droits d'inscription sont de **400 DH** pour les Messieurs et les Dames. **Gratuit** pour les juniors.

Tout forfait doit être notifié au minimum 48h avant le début de l'épreuve, à l'adresse : inscription.competition@frmg.ma.

Le droit d'engagement de toute personne déclarant forfait après la date limite d'inscription restera acquis à la Fédération Royale Marocaine de Golf.

FORME DE JEU

Séries	Départs	Forme de jeu
Messieurs	Blanc	Stroke Play / 54 Trous / 18 Trous / Jour.
Dames	Bleu	

PRIX

Classement	Messieurs
1er	8000
2ème	5000
3ème	3500
4ème	2000
5ème	1500
Total	20000

- Trophée vainqueur du National Performances Tour.
- Trophée pour le 1^{er} chez les Juniors.

Messieurs

- 20 000 DH Net sera départagée entre les cinq premiers Messieurs (plafonné selon les Règles du Statut d'Amateur [R.3a]).

Dames

Son gain sera égal à celui du joueur Messieur ayant le même classement (plafonné selon les Règles du Statut d'Amateur [R.3a]).